

Fiche de données

Cleverpark 1250 | Chêne fumé | Nature

Numéro d'article: 10137669

Données générales

Format	1250 × 100 × 9,5 mm
Essence	Chêne fumé
Couleur	Nature
Classification	14, très calme
Traitement de surface	brossé
Structure de la surface	brossé
Chanfrein	sans chanfrein
Mastic	noir
Nombre de couches	2
Épaisseur de la couche d'usure	2,5 mm
Connexion	Rainure + crête
Type de pose	Pont de navire, à l'anglaise
Possibilité de pose	collé en plein
Unité d'emballage	2 m ² /package
Poids brut par colis	16 kg
Origine du bois	
Couche d'usure	Chêne, Europe
Sous-couche	HDF, Allemagne

Données techniques

Emission en formaldéhyde selon EN 14342 1)	E 1
Valeur minimale de la densité moyenne	->= 800kg/m ³
Grammage	-7.85 kg/m ²
Dureté Brinell de la couche d'usure 2)	-38 N/mm ²
Mesure de retrait et de gonflement 3)	0.25 %
Chauffage par le sol (résistance thermique)	approprié à 100% (-0.064 m ² K/W)
Teneur en humidité	5-9 %
Classement au feu selon EN 14342 et EN 13501-1	Cfl-s1
Classe de résistance au glissement	
selon CEN/TS 15676 4)	USRV 39
selon DIN-EN 51130 5)	R10
Conductivité thermique selon EN 14342	0.146
Résistance à la rupture	NPD
Norme de produit	EN 13489

¹⁾ La classe d'émission la plus basse, E1, selon la norme EN 14342, prescrit une valeur <124 µg/m³.
Les produits Bauwerk Parkett répondent à ces exigences avec une valeur très faible, inférieure à 10 µg/m³.

²⁾ avec humidité de bois de 7 %

³⁾ Couche d'usure sous stockage libre, relatif au changement d'humidité de 1 %

⁴⁾ Essai au pendule

⁵⁾ Plan incliné

Fiche de données

Cleverpark 1250 | Chêne fumé | Nature

Numéro d'article: 10137669

Certificats

ecobau	"base", respecte les critères d'exclusion Minergie-ECO
Cradle to Cradle® certification	Bronze
French VOC label	A+
Label bois	

	<p>ecobau</p> <p>L'association suisse indépendante « ecobau » analyse et évalue les produits de construction et leur impact sur l'environnement pendant toute leur durée de vie. L'énergie grise consommée pour la phase de fabrication/d'élimination ainsi que les substances utilisées et les émissions produites pendant l'utilisation sont des composants essentiels de l'analyse. De nombreux parquets, colles et accessoires sont testés quant à leur aptitude à être utilisés dans les constructions Minergie-Eco et ecoDevis.</p>
	<p>Cradle to Cradle®</p> <p>L'EPEA contrôle les produits et les entreprises selon cinq critères et attribue le certificat Cradle to Cradle® dans les degrés Base, Bronze, Silver, Gold et Platin. Tous les produits 2-plis de Bauwerk Parkett fabriqués sur le site de St.Margrethen sont certifiés au minimum Cradle to Cradle® Bronze. Les critères de contrôle englobent l'utilisation de matériaux sains, la réutilisabilité des produits (économie circulaire), la protection du climat, la gestion responsable des planchers et de l'eau ainsi que l'équité sociale.</p>
	<p>French VOC Label</p> <p>Un décret français de 2011 prévoit que certains produits de construction doivent être pourvus d'une classe d'émission. Le contrôle des émissions évalue 10 substances ainsi que la valeur TVOC.</p>
	<p>FSC®</p> <p>Le label FSC® (« Forest Stewardship Council® ») a été créé pour promouvoir une gestion écologique, socialement bénéfique et économiquement rentable des forêts du monde. Il s'agit d'un système de certification international pour la sylviculture durable. Le bois des produits Bauwerk Parkett certifiés FSC® est originaire de forêts gérées de manière responsable. Les normes FSC® en vigueur dans le monde entier en matière de gestion des forêts et de chaînes de production complètent les labels d'origine par des exigences définies en matière de contrôle et de gestion et, contrairement aux lois locales, sont contrôlées chaque année par des organismes indépendants. Tous les articles de Bauwerk Parkett déclarés « FSC® 100 % » ou « FSC® Mix 70 » sont automatiquement livrés avec un label FSC®. Tous les autres produits 2-plis, à l'exception des essences de bois nord-américaines, peuvent être commandés sous forme de commande spéciale avec le label FSC®. Un label FSC® ne peut pas être fourni ultérieurement. Bon à savoir : Si un label FSC® est requis pour un projet, autant les produits certifiés FSC® 100 % que ceux certifiés FSC® Mix 70 % peuvent être utilisés.</p>
	<p>EPD</p> <p>La déclaration environnementale de produit (EPD) est un document certifié qui fournit des informations complètes sur l'impact environnemental d'un produit de construction. L'EPD est primordiale. En effet, cette déclaration permet d'obtenir des informations transparentes sur l'empreinte écologique du produit. Elle fournit des renseignements sur la consommation énergétique, les émissions de CO2 et d'autres chiffres clés environnementaux pendant l'ensemble du cycle de vie du produit. L'EPD permet aux acheteurs de prendre des décisions durables en préférant des produits aux impacts environnementaux moindres et contribuant à une construction respectueuse de l'environnement</p>

* Information générale